



1028 Préverenges, le 20 avril 2007

**Conseil Communal
de
Préverenges**

**DECISIONS DU CONSEIL COMMUNAL
Séance du 19 avril 2007**

En vertu de la loi du 14 avril 2003 sur l'exercice des droits politiques (LEDP), les électeurs de la commune de Préverenges sont informés que le Conseil communal, lors de sa séance du 19 avril 2007, a :

Préavis n° 5/07 : **Demande de crédit de Fr. 120'000.- pour la réfection de la toiture du local feu/voirie** octroyé à la Municipalité le crédit de Fr. 120'000.- nécessaire à l'exécution des travaux,

Préavis n° 6/07 : **Demande de crédit de Fr. 1'800'000.- pour le réaménagement du Carrefour de l'Etoile** accordé à la Municipalité un crédit de 1'800'000.- pour le réaménagement du carrefour de l'Etoile (construction d'un giratoire), y compris un amendement pour l'aménagement d'un mur anti-bruit au bord de la terrasse de l'Auberge de l'Etoile.

Les électeurs peuvent consulter les textes de cette décision au greffe municipal et y déposer, aux conditions des articles 107 ss LEDP, une demande de référendum dans les vingt jours, soit jusqu'au mercredi 9 mai 2007 inclusivement.

En outre le Conseil a,

Préavis n° 7/07 : **Proposition de regroupement des fonds de réserve de la commune** approuvé la proposition de regroupement des fonds de réserve au bilan, y compris 3 amendements de la commission des finances

Lecture des rapports – intervention de M. A. Chappuis

dispensé le rapporteur de lire intégralement le rapport, sauf si le Conseil en décide autrement.

Et enregistré les dépôts des préavis suivants:

Dépôt du rapport de gestion et des comptes de l'exercice 2006

Ce rapport est renvoyé à la commission des finances et de gestion

Préavis n° 8/07 : Demande d'un crédit complémentaire pour l'aménagement du cheminement de Pierra-Mur

Commission : **Mme V. Graf, MM. J.-P. Begert, R. Cresta, P. Lüthi et A. Pichonnaz**

Prochaine séance :

Jeudi 21 juin 2007 à 20 h.00 à l'Aula

La Présidente

La Secrétaire

Marylin Gillard

Claude De Titta